



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 29 SEPTEMBRE 2021

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2021-103 / 4-1-1-1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 23 septembre 2021, se sont réunis en séance à huis clos à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 28 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : J-P. ALIBEU, Y. ALLARDIN, C. AMACHANTOUX, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, A. FAVIER, N. FAYOLLE, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, B. HUET, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS-BERNARD, J. POLAT, L. RUELLO-MOGORE, B. SARRAT, B. SEVEN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON.

Représentés : C. BADREDDINE, H. BARADEL, F. DUFFOUR, N. JULLIARD, A. GAL, M. GUICHERD-DELANNAZ, S. VALENTIN.

La secrétaire de séance désignée est F. BEVILACQUA.

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS - CREATIONS SUPPRESSION DE POSTES : Modification de l'état du personnel - Créations, suppressions et transformations de postes

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal d'approuver, après avis du Comité technique, les modifications de l'état du personnel.

La présente délibération a pour objet d'ajuster certains postes à des modifications en cours de l'organigramme notamment dans le cadre des recrutements.

PROPOSITION :

Le rapporteur propose au Conseil Municipal de procéder aux opérations suivantes :

Ajustement du tableau des effectifs aux besoins de la collectivité			
1	1 Adjoint technique territorial Temps complet Festivités	Changement de grade suite à une mobilité interne	1 Adjoint technique territorial Temps complet Pompes funèbres

... / ...

Ajustement du tableau des effectifs aux besoins de la collectivité

2	1 Agent de maîtrise principal Temps complet Vie sportive	Changement de grade suite à une mobilité interne	1 Agent de maîtrise principal Temps complet CCAS - EHPAD
3	1 Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe Temps complet Relais Assistantes maternelles	Changement de grade suite à un recrutement	1 Éducateur de jeunes enfants Temps non complet 80 % Relais Assistantes maternelles
4	1 Ingénieur Temps complet Centre technique	Changement de grade suite à un recrutement	1 Attaché principal Temps complet Centre technique
5	1 Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe Temps complet MA PARC	Changement de grade suite à un recrutement	1 Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe Temps complet MA PARC
6	1 Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe Temps complet MA PARC	Changement de grade suite à un recrutement	1 Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe Temps complet MA PARC
7	1 Agent de maîtrise principal Temps complet Vie sportive	Changement de grade suite à une mobilité interne	1 Adjoint technique principal 2ème classe Temps complet Vie sportive
8	1 Ingénieur principal Temps complet DST - Environnement	Changement de grade suite à une mobilité interne	1 Agent de maîtrise Temps complet DST - Environnement
9	1 Professeur d'enseignement artistique hors classe Temps complet Conservatoire	Changement de grade suite à un recrutement	1 Assistant d'enseignement artistique Temps complet Conservatoire
10		Création pour renforcer le service Urbanisme	Création d'un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs ou des rédacteurs Temps complet Service Urbanisme

DECISION : La proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ (35 POUR)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT